



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 1979

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le problème actuellement rencontré dans le département du Gard concernant le financement de la construction d'établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes. En effet, alors que les besoins en matière d'équipements et de services pour personnes âgées à l'échelle du département sont d'ores et déjà très importants, le vieillissement de la population constitue un enjeu fort auquel de nombreuses collectivités locales tentent de répondre. Or malgré des projets ambitieux inscrits au plan gérontologique départemental 2004-2009 les collectivités territoriales s'interrogent sur la concrétisation de leurs projets de création alors que très peu de créations de places sont inscrites pour le département : 34 pour le seul département du Gard en 2007 ! Aussi, et afin de permettre de rassurer les collectivités territoriales dans la mise en oeuvre de leur projet, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement en matière d'ouverture de places dans le département du Gard pour les quatre années à venir, en vue de permettre aux collectivités de répondre aux besoins existants et notamment de préparer les importantes évolutions démographiques futures.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1979

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 2007, page 5053

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)